



avec

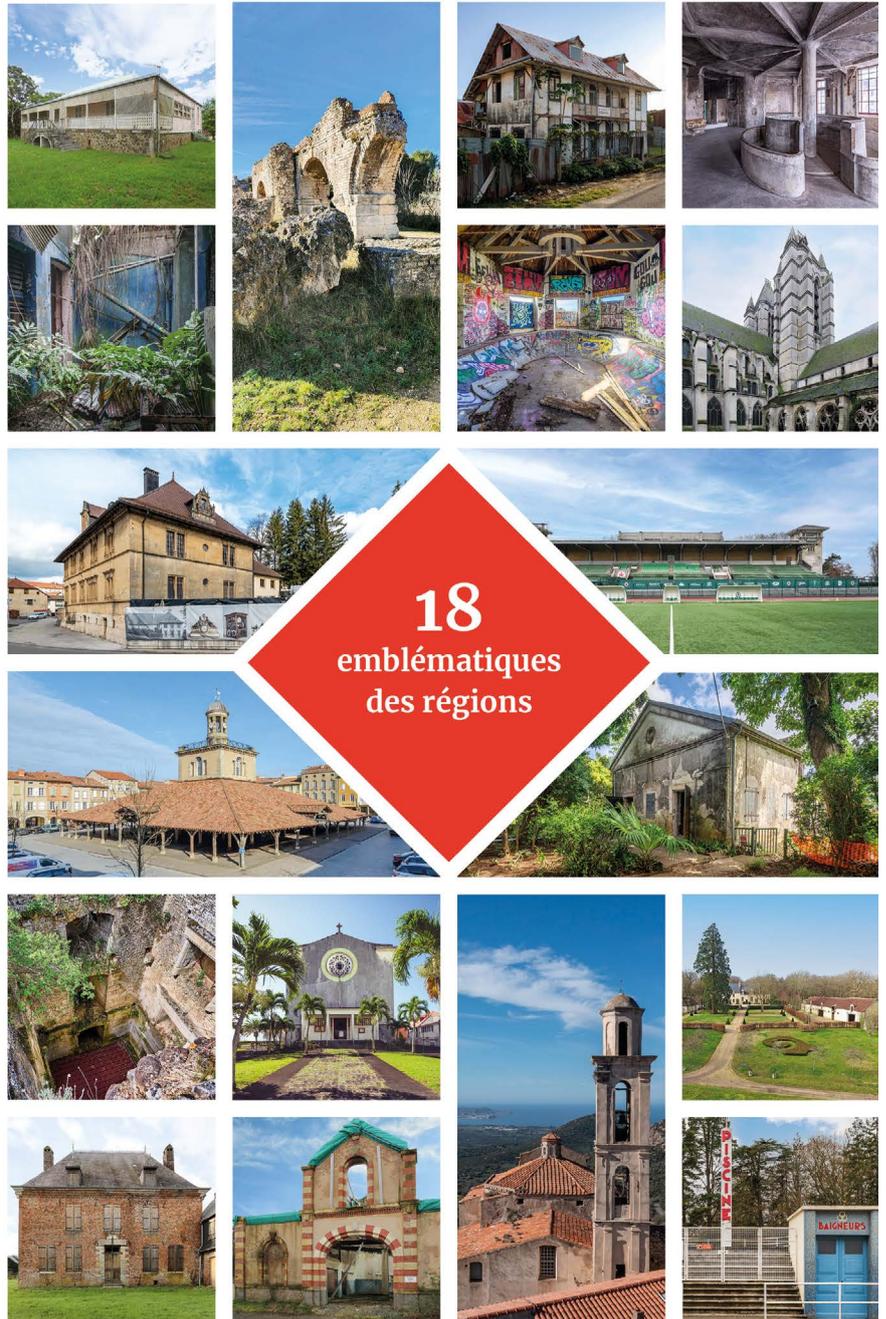


DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 20 MARS 2024

LOTO DU PATRIMOINE 2024 RÉVÉLATION DES 18 SITES EMBLÉMATIQUES DES RÉGIONS

www.missionbern.fr



18
emblématiques
des régions

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Chargée de relations médias

Maëlys Arnou

Téléphone

06 37 84 67 26

Mail

maelys.arnou@fondation-patrimoine.org

Adresse

153 bis, avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

@fond_patrimoine

@fondationdupatrimoine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, est heureuse de dévoiler ses 18 sites emblématiques 2024 des régions de métropole et d'outre-mer. Ces sites bénéficieront du soutien financier de la 7^e édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine qui sera lancée à la rentrée de septembre 2024. Le montant de la dotation de chaque site sera annoncé lors des prochaines Journées européennes du patrimoine.

En cette année où la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques, la Mission Patrimoine a souhaité mettre en lumière des projets de patrimoine sportif comme une piscine des années 1950, un haras ou encore la tribune d'honneur d'une enceinte sportive. La sélection met également en avant des projets ayant un impact significatif sur le développement et la revitalisation des territoires. En effet, les projets sélectionnés vont permettre de créer des emplois, d'attirer des visiteurs et de valoriser le patrimoine culturel dans toute sa diversité. Des collectes de dons et de mécénats accompagnent certains projets pour mobiliser la société civile autour de la sauvegarde de ce patrimoine. Cette 7^e édition marque aussi l'entrée dans les sites soutenus grâce à la Mission Patrimoine d'un nouveau territoire d'Outre-Mer : la Nouvelle-Calédonie.

Depuis la première édition en 2018, la mission Patrimoine en péril a aidé plus de 860 sites pour leurs travaux de restauration, dont plus de 125 projets emblématiques du patrimoine régional et plus de 735 sites départementaux (un site par département métropolitain et collectivité d'outre-mer). **Aujourd'hui, plus de 65 % d'entre eux sont d'ores et déjà sauvés : 310 chantiers sont terminés et 270 sont en cours ; les autres projets vont voir leurs travaux prochainement lancés.**

LES 18 SITES EMBLÉMATIQUES 2024 SONT :

(cliquez sur le nom du site pour accéder à sa fiche détaillée en pages suivantes)

- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** • [Usine de la Grande Vapeur à Oyonnax](#) (Ain)
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** • [Château Pertusier - Musée de l'horlogerie à Morteau](#) (Doubs)
- BRETAGNE** • [Ancien sémaphore du Pouldu à Guidel](#) (Morbihan)
- CENTRE-VAL DE LOIRE** • [Communs du domaine de Poulaines](#) (Indre)
- CORSE** • [Église Saint-Augustin de Montemaggiore à Montegrosso](#) (Corse-du-Sud)
- GRAND EST** • [Maison dite Château Mermoz à Rocquigny](#) (Ardennes)
- HAUTS-DE-FRANCE** • [Bâtiment du jubé de la cathédrale de Noyon](#) (Oise)
- ILE-DE-FRANCE** • [Tribune d'honneur du Parc des Sports de Marville à La Courneuve](#) (Seine-Saint-Denis)
- NORMANDIE** • [Écuries du haras national de Saint-Lô](#) (Manche)
- NOUVELLE-AQUITAINE** • [Château de l'Herm à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac](#) (Dordogne)
- OCCITANIE** • [Halle et beffroi de Revel](#) (Haute-Garonne)
- PAYS DE LA LOIRE** • [Piscine Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre](#) (Loire-Atlantique)
- PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR** • [Aqueducs et meunerie de Barbegal à Fontvieille](#) (Bouches-du-Rhône)
- GUADELOUPE** • [Église Notre-Dame de l'Assomption à Trois-Rivières](#)
- GUYANE** • [Maison Emmanuel à Cayenne](#)
- LA RÉUNION** • [Bâtiments historiques du musée de Villèle à Saint-Paul](#)
- MARTINIQUE** • [Immeuble du 8, rue Garnier-Pagès à Fort-de-France](#)
- NOUVELLE-CALÉDONIE** • [Ancienne maison du commandant du pénitencier à La Foa](#)

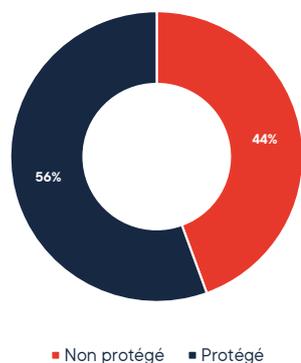
Pour **la ministre de la Culture, Rachida Dati** : « Cette année encore, les Français ont répondu présents à ce rendez-vous désormais bien installé du Loto du patrimoine. Je veux saluer la détermination et l'engagement personnel de Stéphane Bern et le très grand professionnalisme de la Fondation du patrimoine. Pour beaucoup d'entre nous, le premier pas vers la culture, c'est l'émotion ressentie devant le patrimoine de proximité, celui de sa ville ou de son village : ce sentiment d'appartenir à quelque chose de plus grand que nous, un pays riche d'abord de son histoire et de sa beauté. Les projets retenus sont situés pour leur quasi-totalité dans des territoires ruraux ou dans des villes petites ou moyennes, là où les besoins de financement sont les plus urgents. Je me battrais toujours pour que ce patrimoine de proximité reste un bien commun de tous nos compatriotes. »

Pour **Stéphane Bern** : « Sept ans après son lancement, la Mission Patrimoine qui porte mon nom confirme l'attachement des Français à notre patrimoine de proximité. Je tenais à les remercier car grâce à leur mobilisation près de 280 millions d'euros ont déjà été mobilisés et 560 sites sur les 850 sélectionnés partout en France sont désormais sauvés. Avec la Fondation du patrimoine, FDJ et le ministère de la Culture, nous continuerons cette mission jusqu'à ce qu'ils le soient tous car le patrimoine national est l'affaire de chacun d'entre nous. Derrière chaque pierre il y a des aventures humaines, des femmes et des hommes qui font vivre le patrimoine et des artisans d'art qui en vivent aussi, sans oublier que le patrimoine contribue à faire rayonner la culture dans la ruralité et impacte directement le développement économique des territoires. »

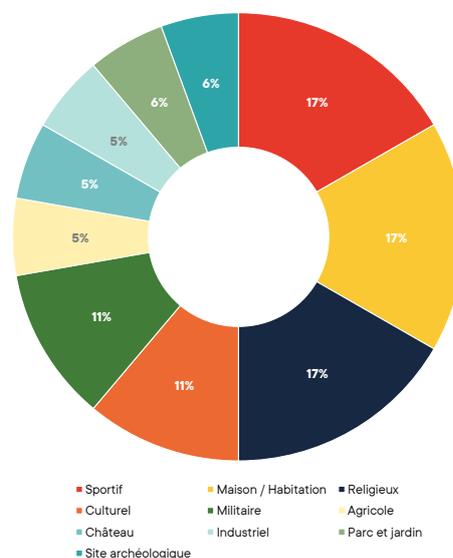
Pour le **Président de la Fondation du patrimoine, Guillaume Poitrinal** : « Le Loto du patrimoine est un très grand succès, grâce à l'engagement combiné de Stéphane Bern, de FDJ, du ministère de la Culture et de la Fondation du patrimoine. Les 960 bénévoles et les 80 salariés de la Fondation du patrimoine sont sur le terrain, aux côtés des DRAC, pour repérer les sites en périls et accompagner les projets de sauvetage. Les besoins demeurent néanmoins immenses. Nous recevons de plus en plus de dossiers. Il reste tant à faire ! »

Pour la **Présidente directrice générale de FDJ, Stéphane Pallez** : « Nous sommes très heureux d'être partenaire, pour la septième année consécutive, de la Mission patrimoine. Dès le mois de septembre, les jeux Mission Patrimoine seront disponibles dans notre réseau sur l'ensemble du territoire et en ligne, avec l'objectif de soutenir les acteurs de la préservation de notre patrimoine et de faire participer et sensibiliser le plus grand nombre de Français à sa sauvegarde. Nous sommes fiers que cette offre de jeux ait déjà permis de réunir plus de 155 millions d'euros et contribué à la restauration de plus de 860 sites. Et en tant que partenaire historique du sport français, nous sommes également ravis que cette nouvelle édition mette en lumière des projets du patrimoine sportif en cette année olympique et paralympique. »

Protection au titre des monuments historiques des 18 sites emblématiques



Typologie de patrimoine des 18 sites emblématiques



POUR RAPPEL : LE LOTO DU PATRIMOINE EN BREF

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine », dont le produit a été attribué à la Fondation du patrimoine.

Un partenariat a été établi par une convention pluriannuelle entre la Fondation du patrimoine, le ministère de la Culture et FDJ, renouvelée en 2021 pour une durée de 4 ans, pour organiser cette opération originale, qui a suscité dès son lancement l'engouement des Français : **plus de 6 300 sites en péril ont ainsi été signalés** sur la plateforme participative www.missionbern.fr et des millions de joueurs participent chaque année, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ, à la sauvegarde du patrimoine.

Les sites peuvent également bénéficier de collectes de dons et de mécénats sous réserve de leur éligibilité et, pour ceux protégés au titre des monuments historiques, de subventions du ministère de la Culture.

Le succès de la Mission est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidatures déposées sur le site www.missionbern.fr sont instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Le ministère de la Culture, au travers de ses directions régionales des affaires culturelles, participe à ce premier examen, en particulier des immeubles protégés au titre des monuments historiques. Les associations de soutien au patrimoine, à l'instar de La Demeure historique ou des Vieilles Maisons Françaises, participent également en soumettant des projets et en relayant l'information auprès de leurs membres.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ et du ministère de la Culture, qui se réunit deux fois par an.

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outre-mer et un projet par département sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- l'intérêt patrimonial et culturel ;

- ▶ l'état de péril ;
- ▶ la maturité du projet ;
- ▶ son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

L'appel à projets est ouvert sur le site missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

Plus d'informations dans la Foire aux questions disponible sur le site missionbern.fr/faq.

LES RÉSULTATS

La Mission Patrimoine a révélé l'intérêt du grand public pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. **Plus de 790 nouveaux projets ont été signalés pour l'édition 2024 sur la plateforme www.missionbern.fr.**

Depuis la première édition en 2018, la Mission Patrimoine a aidé plus de 860 sites pour leurs travaux de restauration, dont plus de 125 projets emblématiques du patrimoine régional et plus de 735 sites départementaux (un site par département métropolitain et collectivité d'outre-mer). Aujourd'hui, plus de 65 % (550) d'entre eux sont d'ores et déjà sauvés : 310 sont terminés et 270 chantiers sont en cours.

LES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, ce sont près de 280 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus :

- ▶ Plus de 155 millions d'euros issus du Loto du patrimoine ;
- ▶ 88 millions d'euros de crédits dégelés attribués par le ministère de la Culture aux projets portant sur des monuments historiques ;
- ▶ 35 millions d'euros collectés par la Fondation du patrimoine, provenant de mécénats d'entreprises, de dons de particuliers et de ses ressources propres.

Enfin le financement accordé grâce au Loto du patrimoine est attribué par la Fondation du patrimoine, qui suit le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'État.

PRÉSENTATION DES

18

SITES EMBLÉMATIQUES

DE LA MISSION PATRIMOINE 2024

[Cliquez sur le nom des sites pour accéder aux pages dédiées sur le site de la Fondation du patrimoine](#)

AIN • AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**USINE DE LA GRANDE VAPEUR À OYONNAX**

Un édifice emblématique de l'industrie locale devient un musée dédié aux savoir-faire du peigne et de la plasturgie



Usine de la Grande Vapeur à Oyonnax © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Jeremy Penel

Propriétaire : commune

Population : 22 277 habitants

Territoire : urbain, centre-ville

Protection au titre des monuments historiques : mixte (extérieur classé – intérieur inscrit)

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Dès 1889, Oyonnax, réputée pour son artisanat du peigne, voit son développement freiné par le manque d'accès à la force électrique. Au début du XX^e siècle, la société de l'Union Électrique confie la réalisation d'une « usine modèle », qui regrouperait des ouvriers indépendants louant lieu de travail et énergie motrice, à l'architecte Auguste Chanard, qui en réalise dessins et plans en 1904. Accolé à une première usine fonctionnant à la vapeur, l'édifice est construit dès l'année suivante et baptisé par la population « Grande Vapeur », bien qu'il fonctionnait grâce à une conduite d'eau forcée.

Son architecture devait être capable de résister aux nombreux incendies, le celluloïd, facilement inflammable, ayant remplacé la corne dans la fabrication des peignes vers 1880. De nombreuses innovations y voient le jour : utilisation du béton armé, collecteurs d'eau de pluie sur le toit et sprinklers dans chaque cabine.

PROJET DE VALORISATION

La Ville souhaite répondre à l'attente forte de la population de réhabiliter cet édifice emblématique de l'industrie locale et unique monument historique de la ville, en un musée dédié aux savoir-faire du peigne et de la plasturgie.

Ce dernier accueillera des collections d'art décoratif et d'objets design de l'actuel musée abrité dans le Centre culturel Aragon et fera découvrir au public l'univers des polymères, la dimension esthétique du design dans la plasturgie contemporaine, ainsi que les innovations permises aujourd'hui par ces matériaux. Il hébergera également l'office de tourisme et proposera de la petite restauration sur un rooftop.

Fidèle à son histoire économique, industrielle et d'innovation, des espaces de coworking, fab lab, tiers lieux et pépinière d'entreprises s'y implanteront également.

La Grande Vapeur sera le fer de lance de la politique touristique de la ville. Son attractivité générera des flux bénéfiques aux commerces du centre-ville. Pour ce faire, sa réinsertion dans son environnement sera assurée par la requalification de ses abords, corrigeant la rupture urbaine existante dans la rue commerçante d'Oyonnax due à sa situation en plein cœur de ville mais isolée au milieu d'un parking aride.

ÉTAT DE PÉRIL

Les réserves d'eau du toit, toujours en service mais usées par le temps, génèrent d'importants dégâts sur la structure. L'étanchéité des bassins n'est plus assurée. Gel et sécheresses successives ont provoqué de nombreuses infiltrations. La corrosion du ferrailage du béton armé entraîne des éclatements du béton. Des travaux entrepris d'urgence (perçement des sols, murs et plafonds, installation de tuyaux PVC apparents et étanchéité de fortune) ont dégradé l'édifice et l'assèchement des toitures-terrasses pourrait menacer son équilibre. Les problèmes d'humidité sont aggravés par l'inoccupation du site depuis des décennies, plus chauffé ni ventilé. Cela détériore plafonds, planchers et arbres de transmission, caractéristiques de cette « usine modèle » mutualisant la force électrique.

L'édifice a aussi été victime de vandalisme et tentatives d'intrusion, notamment au niveau de ses verrières. Par ailleurs, ses installations électriques de fortune, réalisées pour des expositions temporaires et Journées européennes du patrimoine, comportent de nombreux défauts, induisant un risque d'incendie significatif.

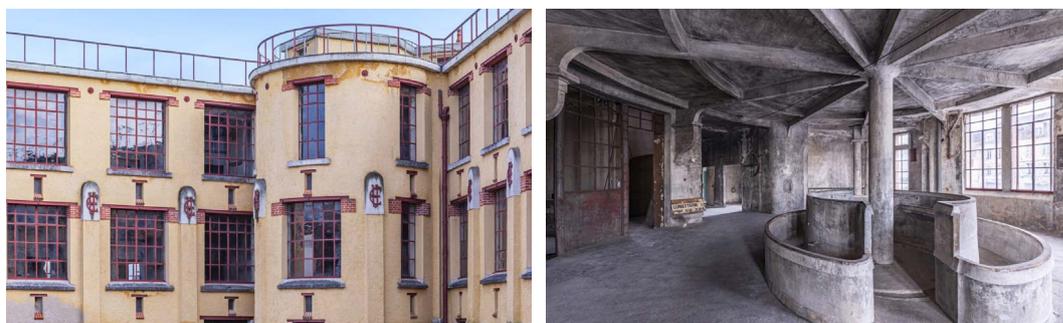
NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Le projet global est estimé à 12,6 millions d'euros, dont près de 5,3 millions d'euros pour la restauration patrimoniale du bâtiment existant avec :

- ▶ Reprise de l'étanchéité, du clos-couvert et reprises structurelles
- ▶ Travaux de maçonnerie et menuiserie, renfort des planchers, restauration de l'escalier d'honneur

Démarrage des travaux : début 2025

Fin des travaux : début 2027



Usine de la Grande Vapeur à Oyonnax © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Jeremy Penel

DOUBS • BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**CHÂTEAU PERTUSIER – MUSÉE DE L’HORLOGERIE À MORTEAU**

Faire du dernier exemple d’architecture Renaissance du Haut-Doubs, un site majeur dédié à la valorisation du savoir-faire horloger inscrit depuis 2020 à l’UNESCO



Château Pertusier - Musée de l'horlogerie à Morteau © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Marc-Antoine Coulon

Propriétaire : commune

Population : 6 867 habitants

Territoire : Haut-Doubs, à 10 km de la frontière suisse

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Construit en 1576 par la famille Cuche, une des plus anciennes du Val de Morteau, en surplomb des méandres du Doubs, le château est acquis par la famille Pertusier à la Révolution. Seul exemple subsistant d’architecture Renaissance dans le Haut-Doubs, malgré deux incendies qui l’ont partiellement endommagé en 1888 et 1936, ses fenêtres sont richement décorées et la façade de la cour d’honneur largement ciselée en pierre blonde. À l’intérieur, des cheminées monumentales des XVI^e et XIX^e siècles et un escalier à vis sont préservés. Des salons aux plafonds à la française, décorés de peintures murales et de cuirs, donnent une idée de la richesse des propriétaires qui s’y sont succédé.

Vendu à la Ville en 1935, l’édifice abrite depuis 1985 le musée de l’Horlogerie, riche d’une collection de plus de 2 500 pièces retraçant l’histoire de cet artisanat local d’exception qui a permis le développement de la région à la fin du XVIII^e siècle. Le savoir-faire en mécaniques horlogère et d’art est inscrit en 2020 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité par l’UNESCO, à la suite d’une candidature conjointe de la Suisse et de la France.

PROJET DE VALORISATION

La Ville vise à créer un site de référence dans la valorisation des savoir-faire horlogers, en rassemblant dans un même lieu les collections de l'actuel musée de l'Horlogerie de Morteau et celles des musées de Villers-le-Lac et des Gras. Un partenariat avec le lycée Edgar Faure de Morteau, proposant des formations aux métiers d'arts de la joaillerie et de l'horlogerie avec le CNAM, permettra notamment aux étudiants un accès aux pièces des collections pour des études et à des ateliers leur permettant de s'exercer. Cette création d'une Cité des Horlogers contribuera à dynamiser l'entrée de ville où se situe le château, actuellement en plein renouvellement urbain, mais également à renforcer l'attractivité touristique du territoire mortuacien, en proximité immédiate avec la Suisse.

ÉTAT DE PÉRIL

Les façades du bâtiment Renaissance sur rue, ainsi que les voûtes des caves, sont fissurées et des désordres structurels sont visibles dans les intérieurs. Les sols et planchers sont déformés et certaines poutres des plafonds fendues. Cette partie du château se tasse visiblement, ayant été construite sur des sols argileux, avec une présence ponctuelle d'eau menaçant sa stabilité.

Par ailleurs, le mur d'enceinte est étayé dans son ensemble depuis 2020 suite à des effondrements partiels, nécessitant sa restauration, ainsi que celle du portail d'entrée en pierre sculptée.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration globale de l'édifice :

- ▶ Reprise des façades extérieures, voûtes, sols dallés et maçonneries intérieures
- ▶ Purge des ciments pour remplacement par mortier de chaux
- ▶ Restauration du mur de clôture de la cour, du porche d'entrée et du mur de soutènement de la terrasse orientale en pierre de taille
- ▶ Restaurations ponctuelles sur les charpentes et couvertures
- ▶ Restauration à l'identique de l'ensemble des menuiseries (fenêtres, portes et lucarnes), ainsi que des lambris et décors intérieurs

Le projet global inclut la construction d'une extension et des aménagements extérieurs et muséographiques.

Démarrage des travaux : janvier 2025

Fin des travaux : juin 2026



Château Pertusier - Musée de l'horlogerie à Morteau © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Marc-Antoine Coulon

MORBIHAN • BRETAGNE**ANCIEN SÉMAPHORE DU POULDU À GUIDEL**

Sauver du péril un patrimoine maritime pour y développer une base nautique respectueuse de l'écosystème dunaire



Ancien sémaphore du Pouldu à Guidel © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Jean-Yves Gautier

Propriétaire : commune

Population : 11 750 habitants

Territoire : littoral, 10 km au Nord-Ouest de Lorient

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le site du sémaphore du Pouldu à Guidel, implanté à 300 m de l'océan à l'arrière d'un éperon rocheux, est aux XVII^e et XVIII^e siècles un site défensif stratégique. Au cours de la période de fortification du Royaume de France sous Vauban, il est occupé par un poste de garde. Après le débarquement des Anglais venus attaquer la Compagnie des Indes de Lorient à l'automne 1746, un corps de garde (actuelle longère) et une poudrière sont édifiés, tous deux enclavés dans une redoute constituée d'un talus de terre défensif pointant vers la côte. Ce dispositif est complété par une batterie abritant des pièces d'artillerie afin de garantir une protection contre d'éventuelles attaques de la flotte anglaise.

Suite à une décision ministérielle de renforcer la surveillance littorale par la construction de dix sémaphores sur les côtes morbihannaises dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le sémaphore du Pouldu est édifié en 1861 au centre de la redoute du XVIII^e siècle. Il assure la surveillance du littoral, l'observation météorologique et la transmission de messages.

Devenu Musée Municipal de la Marine après la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1976, le site est ensuite transformé en lieu de loisir et de camping avant d'être cédé par la Marine Nationale à la commune en 2001.

PROJET DE VALORISATION

L'objectif est de redonner accès au site, fermé au public depuis 2017, et de le transformer en base nautique, avec un aménagement sobre et respectueux de l'écosystème dunaire naturel (zone Natura 2000) à proximité immédiate. Il accueillera ainsi un pôle de développement des pratiques sportives émergentes : sports de glisse nautique (surf, kitesurf, wingsurf, surf life saving) et urbaine (skate). En collaboration avec la West surf association, une formation à la pratique du surf pour tous publics, dont ceux scolaire et en situation de handicap, est prévue.

Intégré au projet de territoire de Lorient agglomération, le projet est soutenu par le Département, le Conservatoire du Littoral, les Fédérations françaises de Surf, Handisurf, Sport Santé et Lorient Bretagne Sud Tourisme, et au titre de l'appel à projets des Bases nautiques d'avenir, porté par le Secrétariat d'Etat à la mer dans le cadre du plan national Destination France de reconquête et de transformation du tourisme.

ÉTAT DE PÉRIL

À l'abandon, les édifices sont recouverts par la végétation. Ils ont subi des dégradations multiples causées par le temps et des actes de vandalisme. L'accès au site est interdit par arrêté municipal depuis 2017.

Selon un diagnostic architectural livré en septembre 2023, le sémaphore est le bâtiment le plus altéré. La dégradation importante de la toiture a provoqué son effondrement partiel. Les murs en moellons de pierres maçonnés recouverts d'enduit sont en bon état de conservation. Le plancher de l'ancien espace de vie, composé de solives en bois massif, présente un platelage en bois très dégradé.

Le corps de garde et la poudrière sont en bon état de conservation général et nécessiteront des interventions moins lourdes pour leur réhabilitation.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Le projet porte sur la rénovation et l'aménagement des bâtiments existants dans le respect de leur caractère historique, avec une extension de 30% pour la longère, dans une démarche de développement durable, en vue de livrer des bâtiments à empreinte carbone réduite.

Au niveau des façades et matériaux, l'enjeu va être de retrouver une unité architecturale entre les édifices neufs et anciens, en fonction des différents matériaux déjà présents sur le site. Le sémaphore va conserver ses tuiles mécaniques emblématiques et un mât de vergue sera reconstitué pour retrouver l'ancienne silhouette et rappeler sa fonction originelle.

Démarrage des travaux : mai 2024

Fin des travaux : septembre 2025



Ancien sémaphore du Pouldu à Guidel © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Jean-Yves Gautier

INDRE • CENTRE-VAL-DE-LOIRE

COMMUNS DU DOMAINE DE POULAINES

Restaurer des communs de la Renaissance au cœur d'un parc labellisé Jardin remarquable afin d'élargir le parcours de visite et d'y diversifier les activités culturelles



Communs du Domaine de Poulaines © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Eric Jozeleau

Propriétaire : particulier

Population : 895 habitants

Territoire : rural, à 10 km à l'Est de Valençay

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le domaine de Poulaines témoigne d'une histoire riche qui débute dès l'Antiquité et s'épanouit en une seigneurie d'envergure au Moyen Âge. Les parties Ouest et Est du château datent du début du XVI^e siècle, avec des traces de vestiges plus anciens. Autour de ce manoir, le domaine abrite deux communs : le bâtiment du chemin d'eau datant de la Renaissance et modifié au XIX^e siècle, et celui dit Brettes, structure agricole du XIX^e siècle à l'architecture simple en maçonnerie de moellons. Ils sont au cœur de jardins séculaires et de vestiges d'étang. Le site englobe également une métairie acquise en 1991.

Le domaine est propriété de la famille de Brettes depuis le XIX^e siècle. Passionnée de botanique, elle a marqué son histoire paysagère avec la plantation d'un séquoia remarquable dans la cour des communs et la création d'un jardin d'agrément, labellisé Jardin Remarquable depuis 2014.

PROJET DE VALORISATION

Le parc de 25 ha et ses jardins d'atmosphère et arboretum sont ouverts d'avril à octobre et toute l'année sur réservation pour les groupes. La propriétaire, qui vit sur le domaine, transforme sur place, artisanalement, les produits du jardin servis au salon de thé et vendus dans une boutique. Elle a également aménagé deux gîtes et accueille séminaires et réceptions. Le site contribue à l'attractivité de la commune située en zone de revitalisation rurale.

La restauration des communs vise à élargir l'expérience des visiteurs en créant un circuit de découverte des bâtiments en plus des jardins. Le projet prévoit de les adapter à la pratique d'ateliers créatifs et aux activités culturelles (concerts, expositions, animations et ateliers avec les jardiniers, etc.).

ÉTAT DE PÉRIL

Les communs Brettes sont dans un état de péril avancé. Charpente, toiture et murs requièrent une restauration urgente pour éviter l'effondrement. Des étais ont été installés en anticipation des travaux nécessaires.

Le commun du chemin d'eau présente également des signes de fragilité au niveau de sa charpente. Sa couverture vieillissante indique la nécessité d'une intervention structurelle à court terme, essentielle pour prévenir des dommages plus graves et rétablir l'intégrité du bâti.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Communs Brettes : restauration à l'identique portant sur les maçonneries, charpentes, couvertures et sols pavés des écuries
- ▶ Commun du chemin d'eau : travaux de gros œuvre, charpente et couverture, puis réaménagements intérieurs pour l'accueil du public (*hors Mission Patrimoine*)

Démarrage des travaux : 2^e semestre 2024

Fin des travaux : fin 2026



Communs du Domaine de Poulaines © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Eric Jozeleau

HAUTE-CORSE • CORSE**ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN DE MONTEMAGGIORE
À MONTEGROSSO**

Restaurer complètement un joyau du style baroque pour l'inscrire durablement dans des circuits touristiques et de pèlerinage de la région



Église Saint-Augustin de Montemaggiore à Montegrosso © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Julien Angella

Propriétaire : commune

Population : 444 habitants

Territoire : Balagne, à 14 km à l'Est de Calvi

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Édifiée au XVII^e siècle et largement remaniée au XVIII^e siècle, l'église Saint-Augustin, de style baroque, s'inscrit dans une typologie d'édifices caractéristiques de la Balagne. En surplomb du petit village de Montemaggiore, son parvis et son imposante façade – semblant être inspirée de l'église du Gesù de Rome – sont tournés vers l'Ouest et dominant la baie de Calvi.

Son décor intérieur, témoignant de la richesse de l'art baroque, est d'une grande élégance avec ses larges corniches filantes et ornées. L'édifice abrite des éléments remarquables, dont un maître-autel à colonnes torsées et une chaire à prêcher en marbre polychrome du XVII^e siècle, ainsi qu'une tribune et un buffet d'orgues en bois sculpté du XVIII^e siècle d'une grande richesse, actuellement en étude de restauration. Les archives qu'il conservait ont cependant été détruites lors d'un violent incendie en octobre 1875.

PROJET DE VALORISATION

Toujours affecté au culte et accueillant très régulièrement des célébrations, la restauration complète de l'édifice permettra de l'inscrire durablement dans des circuits touristiques et de pèlerinage de la région.

La mise en sécurité de ses éléments intérieurs permettra d'accueillir davantage de concerts et d'événements culturels, renforçant ainsi l'attractivité et la vie de la commune.

ÉTAT DE PÉRIL

La toiture et le clocher sont lourdement endommagés, notamment les corniches qui nécessitent une mise en sécurité urgente. De nombreuses infiltrations sont constatées et des végétations parasites témoignent de l'humidité du bâtiment. Les enduits des façades et les menuiseries doivent être entièrement repris.

À l'intérieur, les maçonneries sont fortement altérées par des fissures et remontées capillaires.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Les opérations de restauration permettront d'assurer la stabilité, l'étanchéité et l'assèchement des maçonneries, avant toute intervention sur les décors intérieurs :

- ▶ Tranche 1 : restauration des toitures principales, façades secondaires et menuiseries extérieures et traitement de l'humidité
- ▶ Tranche 2 : restauration des façades principales, clocher et couvertures
- ▶ Tranche 3 : restauration des maçonneries intérieures, décors peints et stucs, ainsi que du mobilier (*hors Mission Patrimoine*)

Démarrage des travaux : juin 2024

Fin des travaux : juin 2025

COLLECTE

En cours, avec la Fondation du patrimoine (34 000 € mobilisés depuis juillet 2023) : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-augustin>



Église Saint-Augustin de Montemaggiore à Montegrosso © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Julien Angella

ARDENNES • GRAND EST**MAISON DITE CHÂTEAU MERMOZ À ROCQUIGNY**

Ancienne maison de la mère de Jean Mermoz, figure légendaire de l'Aéropostale, destinée à être réhabilitée en gîte et musée autour des figures de l'aviateur et d'Albert Caquot, célèbre ingénieur aéronautique du XX^e siècle



Maison dite Château Mermoz à Rocquigny © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Xavier Chkondali

Propriétaire : commune

Population : 642 habitants

Territoire : rural, à 40 km à l'Ouest de Charleville-Mézières, à la limite de l'Aisne

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Cette demeure bourgeoise a été édifiée au début du XVIII^e siècle, à l'emplacement d'une ancienne maison forte détruite par un incendie. Elle appartenait à la famille de la Bauve de l'Isle, seigneur de Jeumont et Rocquigny. Elle passa dans d'autres familles jusqu'à son rachat en 1934 par Jean Mermoz, pour sa mère Gabrielle. Il avait passé beaucoup de temps chez ses grands-parents à Mainbressy, un bourg voisin. Les habitants racontent avec émerveillement quand le célèbre aviateur se posait dans le parc avec son avion pour rendre visite à sa mère. Cette figure légendaire de l'Aéropostale disparaîtra en vol au-dessus de l'Atlantique deux ans après, le 7 décembre 1936. Gabrielle Mermoz quittera la maison au début des années 1950 et le site devient une exploitation agricole en 1953.

Le site se compose d'un ensemble de bâtiments comprenant un logis principal ayant conservé une grande homogénéité, des communs dont une partie reconstruite dans les années 1960 et un parc.

PROJET DE VALORISATION

Le parc est ouvert au public mais les édifices sont actuellement sans usage.

La commune, qui a racheté le site en 2008, ambitionne de créer un hébergement touristique dans le logis principal, qui grâce aux éléments d'époque conservés, recréera l'atmosphère d'un intérieur des années 1930. Dans les communs et grâce à une extension, un espace muséographique dédié à Jean Mermoz et Albert Caquot, autre figure historique du XX^e siècle des Ardennes (ingénieur en génie civil spécialisé dans le béton, devenu directeur technique de l'aviation militaire sous Clémenceau et fondateur du musée de l'Air du Bourget) verra le jour. Un auditorium et une salle de réception seront également implantés.

Ce nouvel équipement touristique et culturel permettra de créer emplois et retombées économiques sur un territoire rural en difficulté.

ÉTAT DE PÉRIL

Les bâtiments se dégradent progressivement à partir de la transformation du site en exploitation agricole. Le logis semble ne plus avoir été utilisé à des fins d'habitation depuis cette date et les bâtiments annexes ont connu des transformations au service de l'activité du propriétaire, qui ont nui à leur préservation. Souffrant d'un manque d'entretien général, les édifices sont laissés à l'abandon depuis plusieurs décennies. Les structures ont subi des altérations de plus en plus importantes avec l'apparition de nombreuses infiltrations d'eau.

Après son acquisition, la commune effectue des travaux de sauvetage en 2013, notamment le remplacement d'une partie de ses couvertures. Toutefois, ces travaux se superposent sur des structures déjà altérées. Aujourd'hui de nouvelles pathologies sont apparues, notamment sur certaines parties récemment refaites. Les structures, murs et planchers sont dans un état de conservation inquiétant.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Les deux premières tranches de travaux portent sur :

- ▶ Tranche 1 : restauration du clos-couvert du logis principal
- ▶ Tranche 2 : restauration des communs (clos-couvert) et construction neuve (*hors Mission Patrimoine*)

Les deux tranches suivantes porteront sur les aménagements intérieurs des futurs musée et gîte. Le projet se terminera par la remise en état des abords des bâtiments et du parc. Le projet global de réhabilitation du site est estimé à 6,3 millions d'euros.

Démarrage des travaux : printemps 2025

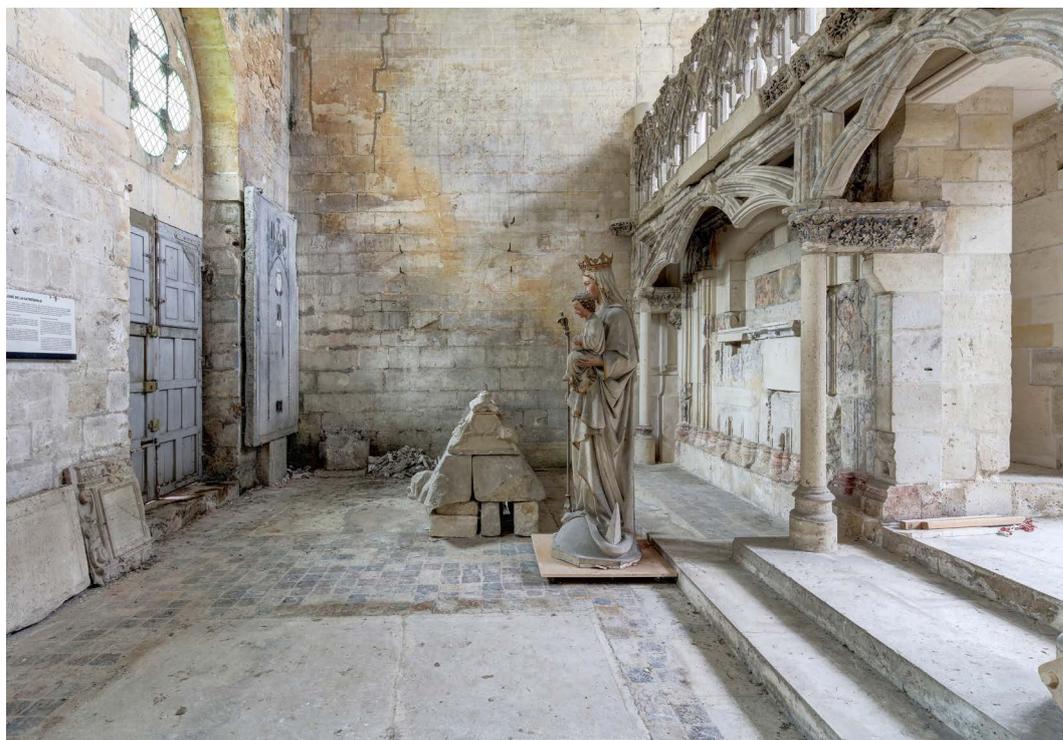
Fin des travaux : printemps 2026 (tranche 1) - printemps 2027 (tranche 2)



Maison dite Château Mermoz à Rocquigny © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Xavier Chkondali

OISE • HAUTS-DE-FRANCE**BÂTIMENT DU JUBÉ DE LA CATHÉDRALE DE NOYON**

Rouvrir au public un rare ensemble religieux emblématique des premiers exemples d'architecture gothique en France



Bâtiment du jubé de la cathédrale de Noyon © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Xavier Chkondali

Propriétaire : commune

Population : 13 883 habitants

Territoire : à 30 km au Nord de Compiègne

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Les origines de la cathédrale de Noyon remontent au VI^e siècle, lorsque saint Médard y transfère le siège de son évêché. Plusieurs édifices se succèdent au fil des siècles et voient le couronnement de Charlemagne roi de Neustrie ou le sacre de Hugues Capet.

La construction de l'édifice actuel débute au milieu du XII^e siècle : c'est l'un des premiers exemples d'architecture gothique en France. Achevée au cours du XIII^e siècle, commence alors la construction du cloître. À l'origine, l'ensemble des bâtiments précédait une galerie attenante semblable à celle subsistant sur la partie Ouest.

Bombardé pendant la Première Guerre mondiale, l'édifice fait l'objet de restaurations minutieuses. Les fouilles réalisées dans les années 1920 permettent de retrouver des fragments du jubé du XIV^e siècle disparu, remontés dans le bâtiment Est du cloître, désormais appelé « bâtiment du jubé ». Le site fait partie des rares ensembles cathédraux aussi bien conservés.

PROJET DE VALORISATION

Labellisée Ville d'Art et d'Histoire, la commune dispose d'un service dédié qui organise très régulièrement des visites de l'édifice et de son quartier.

Désireuse de protéger et mettre en valeur son patrimoine, la Ville engage un important projet de restauration du cloître dans sa globalité, et plus généralement du quartier de la cathédrale.

La restauration du bâtiment du jubé permettra la réouverture au public de la salle du jubé, fermée depuis 2021/22, dans des conditions de sécurité et mise en valeur optimales.

ÉTAT DE PÉRIL

En 1780, l'effondrement de la voûte du bâtiment Est du cloître (celui du jubé) entraîne la mise en place d'une charpente qui en a considérablement modifié la structure. En 1811, la démolition de la galerie du cloître qui le longeait élimine le contrebutement de sa façade côté cloître. Puis, fragilisée par les bombardements de la Première Guerre mondiale, la charpente en bois a été renforcée par des poutres en béton, augmentant la masse pesant sur les murs. Depuis, ceux-ci s'écartent dangereusement. La charpente se désolidarise des murs, fragilise la toiture et entraîne des infiltrations d'eau dans les maçonneries.

La situation devenue critique a imposé la pose d'un étaieement d'urgence en 2020 entre le bâtiment du jubé et la bibliothèque du chapitre, autre édifice remarquable, à pans de bois, construit en 1506 et qui a conservé sa vocation première.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

L'urgence porte sur la sécurisation du bâtiment du jubé, par la restauration de l'ensemble de sa charpente, de sa couverture et de ses maçonneries.

Ces opérations d'urgence s'inscrivent dans un projet plus vaste de restauration de l'ensemble des bâtiments du cloître, estimé à plus de 5 millions d'euros en 2019.

Démarrage des travaux : fin 2024 - 1^{er} trimestre 2025

Fin des travaux : fin 2027



Bâtiment du jubé de la cathédrale de Noyon © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Xavier Chkondali

SEINE-SAINT-DENIS • ÎLE-DE-FRANCE**TRIBUNE D'HONNEUR DU PARC DES SPORTS DE MARVILLE À LA COURNEUVE**

Faire de cet ancien hippodrome du début du XX^e siècle, site d'entraînement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le futur centre de formation du Red Star



Tribune d'honneur du Parc des Sports de Marville à La Courneuve © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Anthony Berger

Propriétaire : Syndicat interdépartemental des Parcs de Sports Paris-Seine-Saint-Denis

Population : 47 160 habitants

Territoire : Grand Paris

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le Parc départemental des Sports de Marville est un lieu privilégié pour le sport et le loisir depuis plus d'une centaine d'années. L'ancien parc sur ce site est aménagé dès le début des années 1910 en hippodrome. Il en subsiste plusieurs édifices remarquables : tribune d'honneur, écurie et pavillon. La tribune de 100 m, destinée au public, possède alors une galerie promenoir clôturée de glaces. L'hippodrome n'accueille cependant que peu, voire aucune course de chevaux. Au début des années 1920, le parc fait partie des sites proposés pour les Jeux olympiques de 1924, mais Colombes lui fut finalement privilégié. Au cours du XX^e siècle, il s'est enrichi de nouveaux bâtiments : un gymnase implanté au dos de la tribune d'honneur (construit à la fin 1940), deux bâtiments de vestiaires (1955), une piscine (1975) et plus récemment, un bâtiment d'accueil.

PROJET DE VALORISATION

En 2019, une convention signée entre le Syndicat interdépartemental des Parcs des Sports de Paris-Seine-Saint-Denis et le Département a transféré la gestion du site dans sa globalité à ce dernier pour 70 ans.

Dans l'attente d'une opération de réhabilitation globale, il a été convenu d'y accueillir dès 2020 le

centre d'entraînement du Red Star, club de football mythique du territoire, grâce à une convention d'occupation temporaire. Le club occupe actuellement le rez-de-chaussée du gymnase. Le projet vise à terme à y installer son centre de formation. L'implantation du club a permis la réouverture partielle des espaces patrimoniaux de la tribune d'honneur et du gymnase.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le Parc des Sports accueillera les entraînements de rugby à 7 et sera doté d'un nouveau complexe nautique destiné à accueillir les entraînements de water-polo. Les espaces d'entraînement autour de la tribune d'honneur resteront accessibles aux usagers du parc (200 000 personnes en 2021).

ÉTAT DE PÉRIL

La tribune d'honneur est désaffectée depuis 2016. L'examen des gradins réalisé dans le cadre d'une étude patrimoniale en 2018 a conduit à son interdiction d'accès au public pour des raisons de sécurité.

L'ensemble des toitures de la tribune d'honneur, des pavillons et du gymnase ne sont plus étanches et de nombreuses menuiseries doivent être reprises pour en assurer le clos et le couvert. Les maçonneries en pierre et les bétons du gymnase sont largement dégradés et les décors menacent de disparaître.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Couvertures et menuiseries extérieures de l'ensemble de l'édifice
- ▶ Restauration des façades des deux pavillons encadrant la tribune
- ▶ Restauration des auvent et gradins de la tribune

Une clause d'insertion socio-professionnelle est prévue dans l'attribution des marchés (estimation de 3 800 heures d'insertion sur le chantier au total).

Démarrage des travaux : fin 2024

Fin des travaux : fin 2026



Tribune d'honneur du Parc des Sports de Marville à La Courneuve © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Anthony Berger

MANCHE • NORMANDIE**ÉCURIES DU HARAS NATIONAL DE SAINT-LÔ**

Un lieu emblématique de la filière équine en Normandie nécessitant la réhabilitation de ses écuries historiques touchées par un incendie, afin de retrouver sa vocation de centre de formation international



Écuries du haras national de Saint-Lô © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Thierry Derlon

Propriétaire : Syndicat mixte du pôle hippique de Saint-Lô

Population : 19 301 habitants

Territoire : entre Coutances et Bayeux

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

INTÉRÊT PATRIMONIAL

À la suite du rétablissement et de l'organisation des Haras nationaux par Napoléon en 1806, celui de Saint-Lô est créé définitivement en 1886 sur 7,5 ha. En partie détruit par les bombardements du 6 juin 1944, il est reconstruit après-guerre.

Le haras regroupe aujourd'hui un ensemble de huit écuries abritant une centaine de chevaux de saut d'obstacles et leurs cavaliers professionnels, ainsi qu'un centre de reproduction et congélation de semences d'étalons. Il est toujours reconnu aujourd'hui comme le berceau du selle français, la race de chevaux de sport en France. Le laboratoire d'insémination artificielle a toutefois été détruit en juillet 2019, étant abrité dans l'une des deux écuries (les n°3 et 4) ravagées par un incendie.

PROJET DE VALORISATION

L'ensemble du site est ouvert à la visite libre ou guidée et un musée, avec notamment une collection de voitures hippomobiles, a été aménagé dans l'écurie n°6 restaurée. L'écurie n°5 a été réhabilitée depuis quelques années en salle de réception.

Le reste des édifices est consacré à l'activité équine, sportive et de reproduction. L'apprentissage de l'équitation y est possible et des événements sportifs renommés y sont accueillis.

Les écuries incendiées vont être restaurées. L'une accueillera des chevaux, ânes et poneys de races équines de Normandie pour être présentées au public. L'autre fera l'objet d'une création d'écurie internationale d'étudiants-cavaliers de saut d'obstacles. Des cavaliers étrangers (en cours de formation ou non) pourront s'installer dans l'écurie avec leur cheval pour des sessions de 3, 6 ou 9 mois.

En 2024, la cour accueillera deux grands événements nationaux : le passage de la flamme olympique (le 31 mai) et les commémorations du 80^e anniversaire du débarquement (le 5 juin).

ÉTAT DE PÉRIL

Dans la nuit du 11 au 12 juillet 2019, une botte de paille dans l'écurie n°3 a pris feu, détruisant toute la charpente et les huisseries. Les flammes ont également ravagé l'écurie adjacente (la n°4). 2 000 m² d'étable sont partis en fumée, soit la moitié des étables du haras, dont 42 boxes et leurs locaux annexes (sellerie, stockage, douches, etc.), ainsi que le laboratoire d'insémination artificielle qui était dans l'écurie n°3. Les 22 chevaux qui étaient dans les écuries touchées ont pu être évacués à temps.

Des mesures conservatoires ont rapidement été prises, permettant de consolider les murs et bâcher les têtes des arases et éléments de charpente encore en place. Depuis 4 ans, les deux écuries sont restées en l'état et se dégradent.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Reconstruction à l'identique des deux écuries détruites par l'incendie :

- ▶ Travaux de maçonnerie
- ▶ Reconstruction des charpentes et couvertures
- ▶ Reprise des menuiseries (feronnerie et bois)
- ▶ Travaux de plâtrerie et peinture
- ▶ Réfection des revêtements des sols
- ▶ Reprise des installations électriques et sanitaires

Des travaux d'aménagement des écuries seront réalisés par la suite, estimés à 315 000 € (*hors Mission Patrimoine*).

Démarrage des travaux : juin 2024

Fin des travaux : fin 2025



Écuries du haras national de Saint-Lô © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Thierry Derlon

DORDOGNE • NOUVELLE-AQUITAINE**CHÂTEAU DE L'HERM À ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC**

Sortir du péril et ouvrir au public le château de style gothique flamboyant choisi par Eugène Leroy en 1899 pour l'intrigue de son roman Jacquou le Croquant



Tour Sud-Ouest du château de l'Herm à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Norman Lewis

Propriétaire : particulier

Population : 1 663 habitants

Territoire : Périgord noir

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Au début du XVI^e siècle, Jean II de Calvimont, conseiller au Parlement de Bordeaux, acquiert la terre noble de l'Herm en Périgord et fait édifier un château fortement empreint d'architecture gothique flamboyante. Les travaux sont achevés par son fils, notamment ambassadeur de François 1^{er} auprès de Charles-Quint. Marqué par des conflits d'héritage et des acquisitions successives jusqu'à son achat en 1682 par Marie de Hautefort, confidente d'Anne d'Autriche, le château est transformé en exploitation agricole au XVIII^e siècle et finalement démantelé au début du XIX^e siècle.

En 1899, Eugène Leroy choisit ce lieu pour l'intrigue de son roman Jacquou le Croquant, qui devient un succès populaire et mène à son inscription au titre des monuments historiques en 1927. Sous l'impulsion du nouveau propriétaire et du début du chantier de restauration, le château est classé monument historique en 2022.

PROJET DE VALORISATION

Le propriétaire a mis en place un projet éducatif et culturel en collaboration avec la DRAC au travers du dispositif « Une école, un chantier, des métiers ».

Des ateliers découverte des métiers de la restauration du patrimoine et de suivi du chantier sont organisés tous les deux mois avec les élèves de l'école élémentaire de la commune, animés par les entreprises qui restaurent le château.

Malgré les travaux, des visites guidées annuelles et événements spéciaux animent le château, préfigurant son ouverture régulière prévue dès 2027, soutenue par la ville afin de dynamiser son territoire. Inscrit dans un écosystème riche de nombreux châteaux visitables et à proximité de la grotte de Lascaux, l'objectif est d'accueillir de 3 à 15 000 visiteurs annuels.

ÉTAT DE PÉRIL

En état de ruine lors du rachat par le propriétaire actuel, la tour Sud-Ouest n'a à ce jour pas été restaurée et est fortement détériorée : corbeaux endommagés, murs parapets disparus, conduit de cheminée effondré, risque d'effondrement à court terme de certaines parties et disparition progressive des décors intérieurs.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Travaux de restauration de la tour Sud-Ouest, quatrième et dernière tranche du projet global de réhabilitation du château, avec :

- ▶ Rétablissement des charpentes, couvertures et parapets disparus
- ▶ Restauration des maçonneries (corbeaux, baies à meneaux et cheminées) et parements intérieurs et extérieurs (nettoyage, rejointoiements et sauvegarde des décors existants)
- ▶ Rétablissement des planchers et installation de sols de finition (carreaux)
- ▶ Pose de menuiseries extérieures et intérieures

Démarrage des travaux : janvier 2025

Fin des travaux : décembre 2026

COLLECTE

En cours, avec la Fondation du patrimoine (15 000 € collectés sur la tranche précédente) : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-herm-a-rouffignac-st-cernin-de-reilhac>



Tour Sud-Ouest du château de l'Herm à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Norman Lewis



Tour Sud-Ouest du château de l'Herm à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac © Arterphoto Stéphane Olivier

HAUTE-GARONNE • OCCITANIE

HALLE ET BEFFROI DE REVEL

Remarquable halle centrale d'une bastide royale du Moyen Âge à restaurer pour maintenir ses activités marchandes et culturelles en plein cœur de la ville



Halle et beffroi de Revel © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Laetitia Riehl

Propriétaire : commune

Population : 866 habitants

Territoire : Lauragais, entre Castres et Castelnaudary

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Revel est à l'origine une bastide royale, fondée par le roi Philippe VI de Valois en 1342. En son cœur, sur la place centrale, se dressent la halle et son beffroi.

Cette halle du XIV^e siècle est l'une des plus vastes de France. De 39 m de côté, elle est portée par 79 piliers de chênes. Cœur névralgique de l'administration municipale avec sa maison des consuls, le beffroi abritait une prison car la commune avait le droit de justice au Moyen Âge. La porte de l'une des cellules est d'ailleurs conservée à l'étage. Sa partie haute a été rénovée dans un style néoclassique en 1834 par l'architecte Urbain Vitry. C'est lui qui sonne l'heure pour toute la ville. Le garde champêtre et crieur public y a vécu jusqu'en 1965. De sa terrasse, la vue s'étend de la Montagne Noire aux coteaux du Lauragais.

PROJET DE VALORISATION

La halle rythme l'ensemble de la vie culturelle, touristique et sociale de la ville. Chaque samedi, un marché, classé parmi les plus beaux de France, est organisé en-dessous. Marché de Noël, brocantes estivales et hivernales, festivals et nombreuses autres manifestations culturelles, festives et touristiques ponctuent également l'année autour de cet édifice central.

L'office de tourisme intercommunal, siégeant sous la coupole, propose des visites guidées du monument. Durant les travaux, le marché de plein vent continuera de recevoir sa centaine de commerçants et des animations musicales et gastronomiques seront proposées aux 40 000 visiteurs annuels de Revel.

ÉTAT DE PÉRIL

Le campanile, qui a dû être étayé en urgence, révèle de multiples désordres : piliers monolithes fissurés, altérations de la pierre et dégradations avancées de la corniche.

Les maçonneries en pierre de taille du beffroi sont altérées.

La couverture de la terrasse présente des traces d'érosion et d'infiltrations et doit être reprise, en restituant son aspect d'origine. Celle de la halle doit également être reprise dans son ensemble au regard de tuiles cassées causant des infiltrations. Ces dernières ont très fortement dégradé certaines parties de la charpente, dégâts accentués par les insectes xylophages.

Les socles en pierre et pieds de poteaux en chêne de la halle sont particulièrement altérés par les remontées des eaux. Certains poteaux sont désolidarisés de leur socle.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration globale de l'édifice :

- ▶ Tranche 1 : restauration du beffroi et du campanile (charpente, couverture, maçonnerie, menuiserie et électricité)
- ▶ Tranche 2 : restauration de la halle (charpente, couverture et maçonnerie)
- ▶ Tranche 3 : mise en valeur de l'édifice via la refonte de son éclairage (*hors Mission Patrimoine*)

Démarrage des travaux : septembre 2024

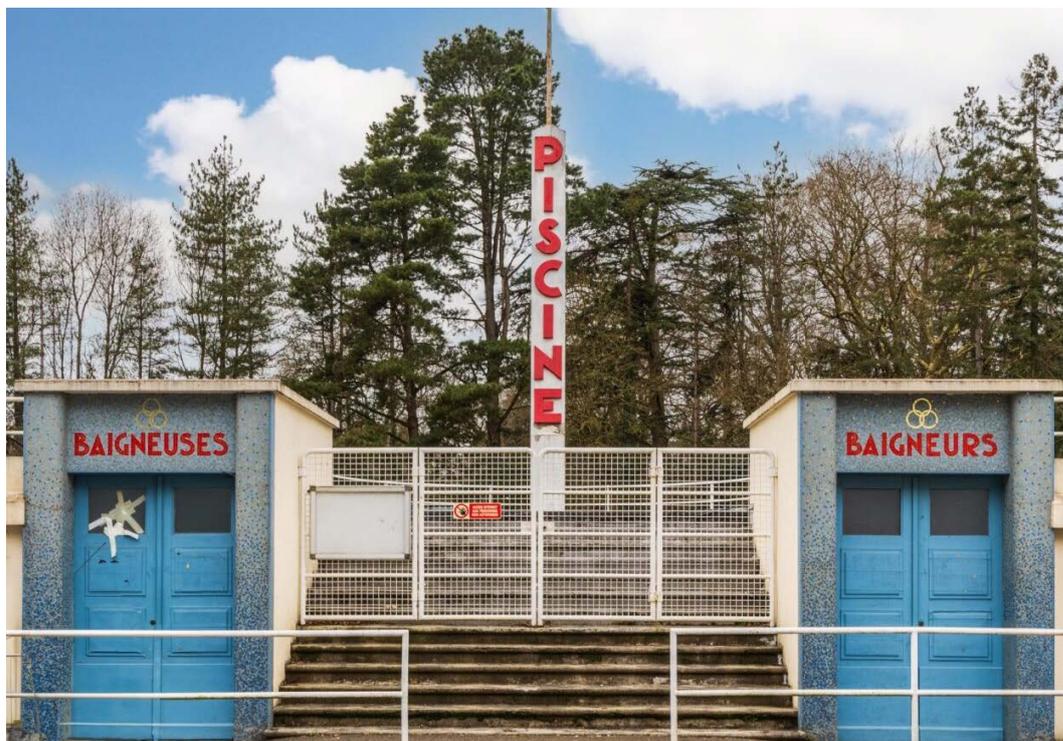
Fin des travaux : 1^{er} semestre 2026

COLLECTE

En cours, avec la Fondation du patrimoine (57 000 € mobilisés depuis juillet 2023) : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/halle-et-beffroi-de-revel>



Halle et beffroi de Revel © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Laetitia Riehl

LOIRE-ATLANTIQUE • PAYS DE LA LOIRE**PISCINE ALEXANDRE BRAUD DE VALLONS-DE-L'ERDRE****Réhabiliter une piscine des années 1950 pour préserver des éléments patrimoniaux caractéristiques et renforcer l'attractivité du site**

Piscine Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Mathieu Lefevre

Propriétaire : communauté de communes du Pays d'Ancenis

Population : 6 560 habitants

Territoire : rural, entre Nantes et Angers

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La piscine Alexandre Braud est la première piscine découverte construite dans le département. Elle porte le nom du maire de la commune et dirigeant de l'entreprise familiale à l'origine de l'industrialisation et du développement de la ville avec les premières moissonneuses-batteuses, qui en a initié la construction. Elle est inaugurée le 3 juillet 1955 en présence d'André Morice, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Les entrées des baigneurs et des baigneuses et le fond des bassins sont revêtus d'une mosaïque à dominante bleue, rappelant la couleur de l'entreprise Braud.

Depuis 2016, en raison de sa qualité architecturale, de son originalité conceptuelle et de son insertion urbaine et paysagère, la piscine est inscrite au titre des monuments historiques, avec le jardin de jeux, loisirs et repos attenant.

PROJET DE VALORISATION

La piscine est ouverte au public pendant la période estivale, de juin à fin août. L'accueil de scolaires, en avril/mai, pour l'apprentissage de la natation, est son activité principale. Elle est également utilisée par le club nautique et les centres de loisirs de la commune. Ce sont en moyenne 10 600 usagers qui profitent de cet équipement sportif chaque année.

Les travaux permettront un meilleur accueil des scolaires, notamment par le biais d'une amélioration du confort des vestiaires et d'une augmentation du nombre de vestiaires collectifs. L'objectif est aussi de renforcer l'attractivité du site, en proposant un espace ludique pour les familles avec jeux d'eau.

La flamme olympique passera le 5 juin 2024 sur la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille où se situe la piscine.

ÉTAT DE PÉRIL

La piscine nécessite d'importants travaux pour assurer sa mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, ainsi qu'améliorer sa fonctionnalité. L'absence de travaux pourrait compromettre l'état général de l'équipement et son maintien en exploitation pour les différents publics qui le fréquentent. La configuration du bâtiment doit évoluer pour mettre l'accès à tous des espaces d'accueil, vestiaires et aux plages.

Les éléments patrimoniaux caractéristiques de l'architecture des années 1950, comme les mosaïques des bassins, plongeoirs et maçonneries en béton, sont en mauvais état de conservation.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

L'opération globale concerne notamment la mise aux normes, l'amélioration du confort des vestiaires, l'augmentation du nombre de vestiaires collectifs (de 2 à 4), l'installation de jeux d'eau et d'un espace convivial de type solarium et la remise à niveau du système de filtration, du système de chauffage et de production d'eau chaude (*hors Mission Patrimoine*).

L'enjeu est d'allier fonctionnalité et conservation du patrimoine. Les travaux patrimoniaux concerneront :

- ▶ Reprise à l'identique et réhabilitation du revêtement en mosaïque des fonds des bassins et de la façade côté rue
- ▶ Conservation des grilles ceinturant l'équipement
- ▶ Rénovation des plages et restauration des maçonneries en béton

Démarrage des travaux : octobre 2024

Fin des travaux : fin 2025



Piscine Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Mathieu Lefevre

BOUCHES-DU-RHÔNE • PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**AQUEDUCS ET MEUNERIE DE BARBEGAL À FONTVIEILLE**

De rares vestiges archéologiques antiques témoignant de l'importance de l'activité agricole de la région d'Arles dans le monde romain, à stabiliser pour leur (re)découverte par le public



Aqueducs et meunerie de Barbegal à Fontvieille © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Alexis Marizy

Propriétaire : commune

Population : 3 599 habitants

Territoire : Sud-Ouest des Alpilles

Protection au titre des monuments historiques : inscrit (aqueduc) et classé (meunerie)

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Situé à Fontvieille, au Sud du Vallon des Arcs, le site antique de Barbegal conserve les vestiges d'une meunerie hydraulique et de deux ponts-aqueducs de 325 m de long.

Le premier pont, daté du I^{er} siècle avant J.-C., alimentait la ville d'Arles en eau tandis que le second, daté du II^e siècle après J.-C., faisait fonctionner une meunerie hydraulique.

Cette dernière est le plus ancien et le plus grand exemple d'usine à rendement industriel conservé dans le monde romain. Sa capacité productive est évaluée à 25 t de farine par jour, probablement à destination des boulangeries d'Arles. Une hypothèse récente évoque la possible transformation de cette farine en biscuits pour répondre aux besoins en vivres des navires qui fréquentaient les ports du delta du Rhône, d'Arles et de Fos.

PROJET DE VALORISATION

Le parcours de visite sera réaménagé du Nord au Sud depuis un parking léger installé à l'Ouest des vestiges. Les sentiers seront bien délimités pour prévenir la dégradation des zones fragiles. Une signalétique sensibilisera les visiteurs à l'importance historique des différents monuments.

Enfin, l'accès à la meunerie sera facilité par l'aménagement de marches en bois.

Le site étant situé entre pinède, marais des Baux et zone agricole, sa valorisation est centrée sur le respect de cet environnement paysager, le maintien des espèces endémiques et la conservation de l'écrin naturel qui confère au monument sa valeur d'authenticité.

ÉTAT DE PÉRIL

Une étude de diagnostic sanitaire menée en 2021 par un architecte du patrimoine a révélé un état de conservation général des vestiges inquiétant quant à la stabilité de certains éléments. Le mortier des maçonneries a subi une érosion progressive liée au ruissellement et aux infiltrations d'eaux de pluie sur les vestiges et à l'action de la végétation. Les parements de tympans en encorbellement sont particulièrement menaçants suite à la rupture des bandeaux de voûte, ainsi que les murs des culées, dus à la rupture de parties inférieures.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Consolidation structurelle des ouvrages et restauration des maçonneries :

- ▶ Tranche 1 : grand tronçon des aqueducs (zone Sud)
- ▶ Tranche 2 : meunerie
- ▶ Tranche 3 : tronçon de la zone Nord des aqueducs
- ▶ Tranche 4 : bassin de répartition au Nord

L'aménagement de chemins de visite, d'un petit parking (30 places) et la mise en place d'une signalétique informative sont également prévus (*hors Mission Patrimoine*). Le budget global de l'opération est estimé à 1,2 millions d'euros.

Démarrage des travaux : juin 2025

Fin des travaux : 2028



Aqueducs et meunerie de Barbegal à Fontvieille © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Alexis Marizy

GUADELOUPE • OUTRE-MER**ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION À TROIS-RIVIÈRES****Rouvrir intégralement au public un édifice culturel Art Déco témoin de la reconstruction guadeloupéenne des années 1930**

Église Notre-Dame de l'Assomption à Trois-Rivières © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Ismael Verdol

Propriétaire : commune**Population :** 7 733 habitants**Territoire :** Sud Basse-Terre**Protection au titre des monuments historiques :** non protégé**INTÉRÊT PATRIMONIAL**

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, Trois-Rivières, située à mi-chemin entre les deux premiers foyers de peuplement de Basse-Terre et Capesterre, se développa rapidement avec l'essor de la canne à sucre. Plusieurs édifices succèdent à la chapelle primitive jusqu'à l'église actuelle, reconstruite entre 1931 et 1937 par l'architecte Ali Tur suite au passage du cyclone dévastateur de 1928.

Sans transept, l'église présente une nef centrale flanquée de bas-côtés. Sa façade antérieure très austère contraste avec la grande richesse de motifs de ses carrelages et vitraux. Soins sont apportés au traitement des ornements géométriques, claustras, emmarchements extérieurs et leurs porches, baies et lambris, ainsi qu'au mobilier de la sacristie. Le soubassement sur lequel est construit l'édifice est plus ancien et certains vitraux semblent avoir été récupérés de l'église précédente.

PROJET DE VALORISATION

L'édifice est fermé au public pour des raisons de sécurité depuis mars 2020. Les travaux permettront sa réouverture et la reprise des activités paroissiales. Son 90^e anniversaire ayant été célébré en juillet 2023, il est un repère dans le centre bourg pour trois générations désormais, dont beaucoup s'y sont succédé pour le culte, des célébrations mais aussi des temps de rencontre, d'animation et d'échanges.

ÉTAT DE PÉRIL

Fortement touchée par divers événements sismiques depuis 2004, la structure du clocher a notamment été très fragilisée, au point de conduire à la fermeture de l'édifice en mars 2020.

Les désordres observés engendrent un risque d'effondrement dû à l'état des armatures fortement dégradées, l'éclatement du parement béton dû à la corrosion et des voiles maçonnées de la nef fragilisées et qui se déformeraient en cas de séisme.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration globale de l'édifice :

- ▶ Désamiantage
- ▶ Travaux de gros-œuvre sur les structures métalliques, charpente, couverture, menuiseries extérieures, revêtements et enduits
- ▶ Reprise des réseaux : VRD, réseaux d'accès à l'eau potable et assainissement des eaux usées/pluviales

Démarrage des travaux : été 2024

Fin des travaux : août 2025



Église Notre-Dame de l'Assomption à Trois-Rivières © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Ismael Verdol

GUYANE • OUTRE-MER**MAISON EMMANUEL À CAYENNE**

Redonner une fonction sociale et culturelle à une maison d'architecture créole dans le centre historique de Cayenne : en faire un centre socio-éducatif tourné vers la jeunesse



Maison Emmanuel à Cayenne © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Ronan Liétar

Propriétaire : association église évangélique de la Guyane

Population : 63 468 habitants

Territoire : centre historique

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La maison Emmanuel est située dans l'Est du centre-ville historique de Cayenne, construit en damier. Maison de ville à colombage typique de Cayenne, elle a été construite en 1937 par une missionnaire évangélique indépendante, Madame Lanicca. Posée sur des pieux maçonnés, elle comporte trois niveaux et une ancienne cuisine extérieure, rappelant le style architectural en vogue au XIX^e siècle en Guyane.

L'édifice est connu par nombre de guyanais, notamment pour son histoire tournée vers la jeunesse. En effet, de 1938 au début des années 2000, il a abrité des activités culturelles comme sociales : accueil d'enfants en pension complète, clubs du jeudi, classes de vacances, activités culturelles avec la librairie évangélique et siège d'associations.

PROJET DE VALORISATION

Inoccupée depuis plus de dix ans, la maison va retrouver une fonction sociale, dans la continuité de ses missions historiques tournées vers la jeunesse et plus particulièrement l'accompagnement socio-éducatif.

L'association vise à favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers le jeu par la création d'une ludothèque, à proposer un accompagnement scolaire autour des savoir-faire et savoir-être pour les jeunes de 9 à 15 ans et à assurer aux familles un accompagnement à la parentalité pour conforter ou renforcer le lien parent/enfant. Des salles de réunion et bureaux seront également mis à disposition d'autres associations et partenaires pour accueillir leurs activités.

ÉTAT DE PÉRIL

En raison de sa vétusté, l'édifice a été délaissé pendant de nombreuses années, causant des dommages conséquents : effondrement d'un pan de mur arrière, fragilisation des escaliers intérieur et extérieur due à l'humidité et attaques d'insectes xylophages, ainsi que dégradation des planchers et menuiseries bois. La sécurité du public n'est donc plus assurée.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Reprise de tous les éléments bois : fondations, structure, charpente, ensembles menuisés et équipements de la façade
- ▶ Travaux de restauration des couvertures et des étanchéités
- ▶ Construction sur la parcelle d'un bâtiment neuf afin de compléter l'offre d'accueil (*hors Mission Patrimoine*)

Démarrage des travaux : fin 2024

Fin des travaux : fin 2025



Maison Emmanuel à Cayenne © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Ronan Liétar

Tous les visuels presse sont téléchargeables ici

LA RÉUNION • OUTRE-MER

BÂTIMENTS HISTORIQUES DU MUSÉE DE VILLÈLE À SAINT-PAUL

Préserver les vestiges d'une habitation sucrière du XVIII^e siècle dans un musée à ciel ouvert, témoin de l'évolution des techniques productives du XIX^e siècle et de la mémoire de l'esclavage et de l'engagisme à La Réunion



Bâtiments historiques du musée de Villèle à Saint-Paul © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Julian Apavou

Propriétaire : département

Population : 105 240 habitants

Territoire : à 6 km au Sud du centre-ville, sur les hauteurs de l'île

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le domaine de Villèle, au cœur d'un important domaine agricole, correspond à l'ancienne habitation Desbassayns, vaste domaine constitué durant la seconde moitié du XVIII^e siècle par la volonté d'une riche famille créole, les Panon-Desbassayns. Il regroupe autour de la maison de maître (troisième construite en maçonnerie par Auguste Panon-Desbassayns sur un même modèle et achevée en 1788) un ensemble de bâtiments de service et de production d'un domaine agricole « modèle » du XIX^e siècle à La Réunion, avec cuisine, réserves, hôpital d'esclaves, logements des engagés, usine et chapelle. D'abord vivrière, la production agricole se tourne vers des denrées spéculatives (café, coton puis sucre) et l'usine sucrière attenante est édifiée en 1822 au Sud de la maison. De tels ensembles conservés sont rares sur l'île. Les bâtiments témoignent aujourd'hui des nombreux remaniements que rendaient nécessaires l'évolution des techniques de la production sucrière durant le XIX^e siècle.

PROJET DE VALORISATION

Inauguré en 1976, le musée historique de Villèle témoigne, grâce à l'ancien domaine colonial, de l'histoire économique et sociale de La Réunion, où subsistent de nombreuses traces visibles et sensibles de la période de l'esclavage, de l'engagisme et du colonat.

La maison de maître témoigne du cadre de vie de la fin du XVIII^e et XIX^e siècles des riches familles bourgeoises, avec meubles, objets d'art décoratif et archives, ainsi qu'une collection d'estampes, gravures et lithographies aidant à une meilleure compréhension du développement de l'île marqué par l'histoire de la servitude.

Le projet vise à réhabiliter les édifices patrimoniaux (environ 900 m² de surface utile), les ouvrages et vestiges historiques associés, afin que ce musée de l'habitation et de l'esclavage, approfondisse davantage l'histoire de la traite et de l'esclavage dans l'océan Indien. Les bâtiments de la cuisine et de la conciergerie concernés prioritairement accueilleront des espaces d'ateliers pédagogiques.

ÉTAT DE PÉRIL

Les bâtiments des XVIII^e et XIX^e siècles sont vétustes et souffrent de pathologies compromettant leurs conservation et valorisation. Des désordres dus à des infiltrations d'eau ont été constatés. Les maçonneries traditionnelles de moellons hourdés à la chaux, ponctuellement en bois, sont fragilisées, notamment suite à des adjonctions en béton au XX^e siècle. La corrosion est également active sur les éléments métalliques.

Les bâtiments de la cuisine, dont le godon (espace annexe servant au stockage de denrées alimentaires), et de la conciergerie ont des toitures en béton présentant un grave défaut d'étanchéité. Celle à deux pans de la cuisine est à bout d'usage, tandis que la toiture-terrasse de la conciergerie, laissée à l'abandon et en mauvais état, a conduit à l'insalubrité du bâti.

Les vestiges de l'usine sucrière nécessitent également des interventions urgentes pour éviter leur effondrement.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Les bâtiments historiques vont être restaurés, dans le cadre d'un projet global de réhabilitation et valorisation à plus de 26 millions d'euros, comprenant la construction de trois bâtiments neufs pour l'accueil, les services et des espaces pédagogiques, ainsi que des travaux d'aménagement extérieur du site (*hors Mission Patrimoine*).

Les travaux prioritaires concernent les bâtiments de la cuisine et de la conciergerie et les vestiges de l'ancienne sucrerie :

- ▶ Restauration des façades et couvertures, purge des parements intérieurs et restauration des maçonneries des cuisine et conciergerie
- ▶ Étalement, stabilisation et sécurisation de l'ancienne usine, après les fouilles actuellement en cours menées par l'Inrap.

Démarrage des travaux : avril 2025

Fin des travaux : fin 2026



Bâtiments historiques du musée de Villèle à Saint-Paul © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Julian Apavou

Tous les visuels presse sont téléchargeables ici

MARTINIQUE • OUTRE-MER**IMMEUBLE DU 8, RUE GARNIER-PAGÈS À FORT-DE-FRANCE****Créer une offre d'hébergement touristique dans un immeuble typique de l'architecture créole situé en plein centre-ville de Fort-de-France**

Immeuble du 8, rue Garnier-Pagès à Fort-de-France © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Daniel Brieu

Propriétaire : SAS Abacaxi (S. Bapté)

Population : 74 921 habitants

Territoire : centre-ville

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Si la date exacte de construction de l'immeuble n'est pas connue, le bâtiment possède des détails typiques des anciennes bâtisses de Fort-de-France. La façade sur rue présente des modénatures en pierre de rivière, des balcons et balustrades en fer forgé rappelant la Louisiane, des persiennes en bois et des encadrements colorés. Des carreaux de ciment anciens se retrouvent également par endroits, malgré la vétusté de l'ensemble.

PROJET DE VALORISATION

La propriétaire projette d'implanter une « auberge collective » dans l'édifice, entre auberge de jeunesse et Posada brésilienne (auberge de charme), offre d'hébergement touristique encore peu présente dans le centre-ville de Fort-de-France. Au-delà des dortoirs, elle souhaite en faire un lieu convivial, d'échanges et de rencontres, avec un café ouvert à tous et une cuisine partagée pour les voyageurs au rez-de-chaussée. Une cour intérieure (patio) sera également aménagée, afin d'amener de la fraîcheur, mais aussi un espace jardin à l'intérieur.

Le lieu contribuera à la redynamisation urbaine déjà entamée en centre-ville, en particulier dans la rue Garnier-Pagès, qui concentre nombre d'édifices patrimoniaux et est en pleine revitalisation.

Sa notoriété s'est accrue grâce à une fresque au sol monumentale du collectif Boa Mistura et sa piétonisation partielle. À proximité des commodités, accessible en transports en commun et à côté de nombreux commerces, l'établissement attirera une clientèle cosmopolite et urbaine.

ÉTAT DE PÉRIL

Menacé d'arrêt de péril, le bâtiment a été abandonné et squatté pendant de nombreuses années. La toiture s'est en partie effondrée sur elle-même et les tôles sont corrodées, n'assurant plus leur fonction d'étanchéité. Le balcon en fer forgé sur rue menaçait la sécurité des passants et a dû être déposé, de même que les garde-corps des fenêtres du premier étage.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Rénovation générale de la maison, avec préservation des éléments patrimoniaux existants selon leur état : menuiseries en bois, éléments en fer forgé, carreaux de ciment, patio et murs en pierre.

Les parties intérieures en bois seront entièrement remplacées (planchers, cloisons, etc.) et l'escalier permettant l'accès aux étages sera déplacé dans le patio (*hors Mission Patrimoine*).

Démarrage des travaux : automne 2024

Fin des travaux : fin 2025



Immeuble du 8, rue Garnier-Pagès à Fort-de-France © Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Daniel Brieu

Tous les visuels presse sont téléchargeables ici

NOUVELLE-CALÉDONIE • OUTRE-MER

ANCIENNE MAISON DU COMMANDANT DU PÉNITENCIER À LA FOA

Témoin de l'histoire du bagne en Nouvelle-Calédonie, cet édifice restauré par une association sera réhabilité en Maison du Patrimoine naturel et culturel de Nouvelle-Calédonie



Ancienne maison du commandant du pénitencier à La Foa © Manuel Cormier

Propriétaire : Congrégation des Frères du Sacré-Cœur

Population : 3 552 habitants

Territoire : au centre de l'île, à 100 km de Nouméa

Protection au titre des monuments historiques : non protégé (au titre du code du patrimoine)

INTÉRÊT PATRIMONIAL

C'est en 1895 que s'est achevée la construction de la maison du commandant de La Foa, au moment même où Paul Feuillet, gouverneur de la colonie, obtient l'accord de Paris pour l'arrêt des convois de condamnés à destination de la Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre de la liquidation de ses biens, l'Administration Pénitentiaire procède à la vente aux enchères du bâtiment, qui tombe ainsi dans le domaine privé. Plusieurs propriétaires se succèdent, dont la Congrégation des Frères du Sacré-Cœur qui la rachète en 1958 et l'aménage de sorte à pouvoir y ouvrir un juvénat. Mais, en 2018, la raréfaction des vocations d'une part, et le manque de moyens financiers d'autre part, amènent la congrégation à cesser tout entretien du bâtiment jusqu'à son abandon total. La congrégation, la mairie de La Foa et l'association Marguerite cherchent alors ensemble la solution la mieux adaptée pour sauvegarder ce bâtiment en réfléchissant à un projet de restauration et de réhabilitation. En reconnaissance de son intérêt patrimonial, la maison a été classée au titre des monuments historiques par la Province Sud fin 2022.

PROJET DE VALORISATION

Aujourd'hui, l'association Marguerite fait revivre ponctuellement le site avec l'organisation plusieurs fois par an de sessions d'escape game.

En lien avec la commune, elle porte un programme plus ambitieux de réhabilitation de cet édifice en Maison du Patrimoine. Témoin de l'histoire coloniale et pénitentiaire, la maison du commandant se situe également au cœur d'un environnement naturel exceptionnel : à proximité des lagons de la zone côtière ouest de la Nouvelle-Calédonie, inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008, et d'un parc de grandes fougères s'étendant sur 4 500 ha et qui recèle une biodiversité exceptionnelle avec 70% d'espèces endémiques.

La future Maison du Patrimoine aura donc pour vocation de proposer aux calédoniens, aux touristes et aux scolaires, des expositions, conférences et stages autour de l'actualité des recherches scientifiques menées à proximité, ainsi que sur la préservation du patrimoine matériel et immatériel relatif à l'histoire de ce territoire. L'aménagement de deux chambres est prévu afin de pouvoir y accueillir des étudiants-chercheurs mais aussi des artistes en résidence.

ÉTAT DE PÉRIL

Des modifications architecturales postérieures à la construction de la maison génèrent des désordres importants sur la villa d'origine. L'état actuel de l'édifice est préoccupant et nécessite des travaux de confortement. Les façades et la quasi-totalité des baies sont fissurées sur toute la hauteur, les maçonneries s'affaissent à de nombreux endroits.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Une étude est en cours et sera rendue d'ici fin mars 2024 pour préciser les contours du programme architectural. Du fait du classement au titre des monuments historiques par la Province Sud, le programme de travaux sera validé par un architecte du patrimoine compétent de la Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Les travaux porteront sur la consolidation de la maison, la restauration extérieure du bâtiment et la réhabilitation intérieure des espaces pour pouvoir accueillir du public (*hors Mission Patrimoine*).

Démarrage des travaux : 2025

Fin des travaux : 2026



Ancienne maison du commandant du pénitencier à La Foa © Manuel Cormier



avec



[Tous les visuels presse sont téléchargeables ici](#)